

APPUI A LA PRISE DE POSTE (APP-TUTAC)

2023 - 2024



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Vous comptez maintenant parmi les enseignants qui exercent leur métier au sein du Ministère chargé de l'Agriculture.

Cette formation fait partie du dispositif TUTAC rendue obligatoire par le ministère, qui a pour objectif de faciliter votre insertion dans le monde de l'enseignement agricole. Son ambition n'est pas de répondre de manière exhaustive à toutes les problématiques du métier d'enseignant mais, plutôt, de « planter le décor ». C'est pourquoi il pose les bases des connaissances, des savoir-faire et des comportements que vous saurez enrichir personnellement, en fonction de vos interrogations, de vos recherches et de vos pratiques professionnelles.

Elle constitue la première étape d'un parcours de la réussite complété par la formation LIRE et la formation pour l'obtention de la Qualification professionnelle post concours.

Cette formation est ouverte aux enseignements de droits privés sous conditions.

CONTENU DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 1 - ANNÉE 1

Dans quel environnement vais-je travailler ?
Comment créer une ambiance propice au travail avec les apprenants ?
Comment planifier et construire mes enseignements ?

MODULE 2 - ANNÉE 2

Quand, pourquoi et comment évaluer les élèves ?
Comment rendre compte et améliorer ma pratique ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 5 jours de formation non consécutifs lors des deux premières années de la prise de fonction
- Accès à la plateforme e-learning (Moodle)
- Elle s'appuie sur des apports théoriques, des échanges entre pairs, des études de cas, des analyses pratiques, des co-évaluations et des autoévaluations.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se repérer et inscrire son action professionnelle dans un environnement professionnel complexe
- S'outiller pour apprendre de son terrain
- Repérer les principaux éléments qui permettent d'adapter une posture professionnelle en fonction des situations pour assurer une gestion de classe optimale.
- Identifier les bases qui permettent de construire son enseignement en cohérence avec un référentiel capacitaire
- Identifier les principaux repères pour animer une séance efficace et évaluer
- Repérer les caractéristiques des différents types d'évaluation et des éléments clés pour les construire
- Identifier les caractéristiques d'un environnement favorable à l'apprentissage

CONTACTS IFEAP :

Service pédagogique :
Céline DUCATEZ
celine.ducatez@ifeap.cneap.fr



Service administratif :
Fanny CHAMBARD
fanny.chambard@ifeap.cneap.fr



Formations potentiellement réalisables après cette formation :

- Les Incontournables pour Réussir son Enseignement (LIRE)
- La Qualification Professionnelle post-concours

ACCÈS ET COÛT DE LA FORMATION

PROCÉDURE D'ENTRÉE EN FORMATION :

Dès réception par l'IFEAP des listes nominatives des enseignants nouvellement contractualisés envoyées par le service des ressources humaines du ministère, nos services organisent les groupes et envoient les convocations aux établissements. Pour les enseignants de droits privé, n'hésitez pas à prendre contact avec Céline DUCATEZ.

COÛT DE LA FORMATION :

Les frais pédagogiques sont pris en charge par le ministère pour les enseignants de droits publics. A la charge des établissements avec possibilités de financement pour les enseignants de droits privés.

Ce parcours de formation est obligatoire pour l'ensemble des nouveaux enseignants du réseau CNEAP recrutés sur titre en catégorie 3 et contractualisés par le Ministère à la rentrée scolaire.

L'IFEAP est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap, en effet, nous mettons tout en œuvre pour permettre l'accessibilité à nos formations.

Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation :

- ▶ 02 41 25 33 66
- ▶ ifeap@ifeap.cneap.fr

ÉVALUATIONS FORMATIVES

- QCM, étude de cas, co-évaluation des progressions pédagogiques, mise en situation.

95,5%

est le taux de satisfaction à chaud des stagiaires pour l'année 2022-2023

159

est le nombre de stagiaires formés en 2022-2023

76%

est le taux de réussite pour l'année 2022-2023

2,5%

est le taux d'abandon pour l'année 2022-2023

Causes : Formation LIRE, démission de l'EA, congé maladie long, congé parental